



Travail en remote pour une entreprise étrangère

Par **Drouet Jeremie**, le **28/09/2016** à **20:49**

Bonjour,

Je suis développeur en informatique et je suis en train de voir pour travailler à distance pour une entreprise étrangère (Israel).

Je serai un employé à plein temps mais travaillant en faisant des factures basées sur un taux horaire + taxes.

Avez vous déjà eu à faire avec ce genre de contrat ? Que pensez vous que je doive faire en France ? S'agit-il d'un status d'auto entrepreneur ? de freelance ? ou s'implement d'employé ?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **28/09/2016** à **21:57**

Bonjour,

Tout dépend déjà de ce qui vous est proposé comme statut et si un lien de subordination existe comme salarié ou si vous êtes un prestataire de services donc travailleur indépendant...